

Enquête annuelle sur les serres, les pépinières et les gazonnières – 2011

CONFIDENTIEL une fois rempli.

If you would prefer an English version of this questionnaire, please check

Au besoin, veuillez corriger les renseignements de l'étiquette d'adresse dans les cases ci-dessous pour l'exploitation principale et sur la page suivante pour les exploitants (en caractères d'imprimerie, S.V.P.).

C0001 Nom de l'exploitation (*s'il y a lieu*)

C0002 Nom de la société (*s'il y a lieu*)

C0004 Adresse (*numéro et rue*)

C0005 Ville

C0006 Province / territoire C0007 Code postal

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S-19.
EN VERTU DE CETTE LOI, IL EST OBLIGATOIRE DE REMPLIR LE PRÉSENT QUESTIONNAIRE.

But de l'enquête

La présente enquête a pour but de recueillir les renseignements nécessaires pour estimer la quantité et la valeur des produits de serre, de pépinière, de gazonnière et des arbres de Noël au Canada. Vos données sont strictement confidentielles et seront regroupées à des fins statistiques. Les résultats seront disponibles au public en mai, et sont utilisés par les associations de producteurs et les gouvernements pour évaluer la santé économique de l'industrie des serres, des pépinières et des gazonnières.

Confidentialité

Vos réponses sont confidentielles.

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer toute information recueillie qui pourrait dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'un organisme sans leur permission ou sans en être autorisé par la *Loi sur la statistique*. Les dispositions de confidentialité de la *Loi sur la statistique* ne sont pas touchées par la *Loi sur l'accès à l'information* ou toute autre loi. Ainsi, par exemple, l'Agence du revenu du Canada ne peut pas accéder à des données d'enquête identifiables de Statistique Canada.

Couplages d'enregistrements

Dans le but d'améliorer les données de la présente enquête, Statistique Canada pourrait combiner les renseignements de cette enquête avec ceux provenant d'autres enquêtes ou de données administratives.

Votre collaboration est importante

Il est important que les données déclarées soient exactes, car celles-ci seront utilisées dans le cadre des programmes d'aide aux producteurs.

INSTRUCTIONS AUX EXPLOITANTS DE SERRES, DE PÉPINIÈRES OU DE GAZONNIÈRES

1. Le présent questionnaire a pour but de vous aider à répondre à une entrevue téléphonique. Remplissez-le et gardez-le près de votre téléphone. Un intervieweur de Statistique Canada vous téléphonera entre le **9 janvier, 2012 et 29 janvier, 2012** pour recueillir vos réponses. **NE POSTEZ PAS CE QUESTIONNAIRE**, conservez-le dans vos dossiers.
2. Veuillez répondre à toutes les questions qui se rapportent à votre exploitation.
3. Si possible, consultez vos dossiers. Autrement, donnez une estimation aussi précise que possible.
4. Merci de votre collaboration.

CONSERVER DANS VOS DOSSIERS, NE PAS METTRE À LA POSTE

CHEF D'EXPLOITATION

C0028	Nom de famille	C0008	Prénom usuel		
	<input type="text"/>		<input type="text"/>		
C0017	Numéro de téléphone	C0016	Numéro de télécopieur	C0506	Autre numéro de téléphone
	<input type="text"/>		<input type="text"/>		<input type="text"/>
C0504	Numéro et nom de la rue				
	<input type="text"/>				
C0507	Bureau de poste (<i>nom de la ville ou du village où le courrier est reçu</i>)	C0512	Province	C0510	Code postal
	<input type="text"/>		<input type="text"/>		<input type="text"/>
C0018	Adresse courriel (<i>si disponible</i>)				
	<input type="text"/>				

ASSOCIÉ(E)

C0601	Nom de famille	C0603	Prénom usuel		
	<input type="text"/>		<input type="text"/>		
C0600	<input type="checkbox"/> Veuillez cocher si l'adresse et le numéro de téléphone sont les mêmes que ceux du chef d'exploitation.				
C0602	Numéro de téléphone	C0604	Numéro de télécopieur	C0606	Autre numéro de téléphone
	<input type="text"/>		<input type="text"/>		<input type="text"/>
C0609	Numéro et nom de la rue				
	<input type="text"/>				
C0611	Bureau de poste (<i>nom de la ville ou du village où le courrier est reçu</i>)	C0612	Province	C0610	Code postal
	<input type="text"/>		<input type="text"/>		<input type="text"/>

ASSOCIÉ(E)

C0701	Nom de famille	C0703	Prénom usuel		
	<input type="text"/>		<input type="text"/>		
C0700	<input type="checkbox"/> Veuillez cocher si l'adresse et le numéro de téléphone sont les mêmes que ceux du chef d'exploitation.				
C0702	Numéro de téléphone	C0704	Numéro de télécopieur	C0706	Autre numéro de téléphone
	<input type="text"/>		<input type="text"/>		<input type="text"/>
C0709	Numéro et nom de la rue				
	<input type="text"/>				
C0711	Bureau de poste (<i>nom de la ville ou du village où le courrier est reçu</i>)	C0712	Province	C0710	Code postal
	<input type="text"/>		<input type="text"/>		<input type="text"/>

PARTIE I – TYPE DE PRODUCTION

1. En 2011, avez-vous **cultivé** des produits de serre, de pépinière, de gazonnière ou des arbres de Noël?

C1000 1 Oui

3 Non → **Passez à la partie commentaires à la page 10**

2. En 2011, lesquels des produits suivants avez-vous **cultivé**? (cochez tout ce qui s'applique)

a) Produits de serre (légumes, fruits, fleurs et plantes)

C1001 **Passez à la partie II**

b) Produits de pépinière ou arbres de Noël (arbres et plantes)

C1002 **Passez à la partie III, page 7**

c) Gazon

C1003 **Passez à la partie IV, page 9**

PARTIE II – SERRES (VOIR LES NOTES EXPLICATIVES)

C. SUPERFICIE ET NOMBRE DE MOIS EN EXPLOITATION

3. Est-ce que vos superficies seront déclarées en :

C2063 1 pi²

2 m²

(Excluez les tunnels non chauffés.)

4. Quelle était la superficie sous verre en 2011?

C0101

5. Quelle était la superficie en films plastiques (poly-film) en 2011?

C2008

6. Quelle était la superficie sous plastique rigide, fibre de verre ou autres types de protection en 2011?

C0102

7. **Quelle était la superficie totale sous serre en 2011?**

C0100

8. Nombre de mois durant lesquels votre serre était en exploitation en 2011?

C0103
n^{bre}

POUR INFORMATION SEULEMENT

FRUITS ET LÉGUMES DE SERRE

9. Avez-vous **cultivé et vendu** des légumes ou des fruits de serre en 2011? (*excluez les plantes potagères à repiquer*)

C1001 1 Oui 3 Non → **Passez à la question 12**

D. SUPERFICIE, PRODUCTION ET VALEUR DES LÉGUMES ET FRUITS DE SERRE – 2011

10. Veuillez déclarer vos superficies, vos quantités produites et la valeur des légumes et fruits de serre en 2011.

	Superficie	Valeur des ventes
f. Superficie totale et ventes brutes de légumes et fruits	C2009	C0190 \$

FLEURS ET PLANTES DE SERRE

12. Avez-vous **cultivé et vendu** des fleurs ou des plantes de serre en 2011? (*incluez les plantes à repiquer*)

C1003 1 Oui 3 Non → **Passez à la section K**

F. PLANTES EN POTS D'INTÉRIEUR ET D'EXTÉRIEUR, PRODUITS FINIS

13. Avez-vous **cultivé et vendu** des plantes en pot en 2011?

C1004 1 Oui 3 Non → **Passez à la question 15**

14. **Plantes en pots d'intérieur et d'extérieur**

Nombre total de pots

y. Total des plantes en pots (intérieur et extérieur) cultivées et vendues	C2015	<input type="text"/>
z. Ventes brutes totales de plantes en pots finis	C0276	<input type="text"/> \$

G. BOUTURES ET ARBRES DE SEMIS

15. Avez-vous **cultivé et vendu** des boutures et des arbres de semis en 2011?

C1005 1 Oui
3 Non → **Passez à la question 17**

16. **Boutures et arbres de semis**

Nombre total de plants

f. Total des boutures cultivées et vendues	C2018	<input type="text"/>
g. Arbres de semis cultivés et vendus	C0174	<input type="text"/>
h. Ventes brutes totales de boutures et d'arbres de semis	C0179	<input type="text"/> \$

H. PLANTES ORNEMENTALES ET POTAGÈRES À REPIQUER

17. Avez-vous **cultivé et vendu** des plantes à repiquer en 2011?
Incluez les plantes prêtes à transplanter dans les jardins, les champs, les contenants et les paniers par l'acheteur.

C1006 1 Oui

3 Non → **Passez à la question 18**

a. Nombre total de plantes ornementales à repiquer

b. Ventes brutes totales de plantes ornementales à repiquer

c. Nombre total de plantes potagères à repiquer

d. Ventes brutes totales de plantes potagères à repiquer

Nombre total de plants

C0175	<input type="text"/>	
C0274	<input type="text"/>	\$
C0176	<input type="text"/>	
C0275	<input type="text"/>	\$

I. FLEURS COUPÉES

18. Avez-vous **cultivé et vendu** des fleurs coupées en 2011?
(excluez les fleurs coupées séchées)

C1007 1 Oui

3 Non → **Passez à la question 20**

19. Fleurs coupées

m. Total de tiges cultivées et vendues

n. Ventes brutes totales de fleurs coupées

Nombre total de tiges

C2019	<input type="text"/>	
C0154	<input type="text"/>	

J. VENTES DES FLEURS ET PLANTES DE SERRE SELON LE CIRCUIT DE DISTRIBUTION (avant les taxes de vente)

20. Veuillez déclarer le montant total des ventes de fleurs et de plantes.

a. La valeur des ventes de fleurs et plantes produites dans vos serres est de
(somme des codes C0276, C0179, C0274, C0275 et C0154)

b. En excluant les ventes rapportées à la question 20a, quelle est la valeur des reventes **immédiates** de fleurs et plantes (incluez les ventes de fleurs et de plantes que votre entreprise a importées ou achetées des autres serres pour la revente)?

c. Les ventes totales de fleurs et plantes de votre entreprise (somme de 20a et 20b).

Ventes

C2070	<input type="text"/>	\$
C2071	<input type="text"/>	\$
C0137	<input type="text"/>	\$

PARTIE III – PÉPINIÈRES (Voir les notes explicatives)

35. En 2011, est-ce que vous avez **coupé et vendu** des arbres de Noël cultivé par votre exploitation?

C1009 1 Oui

3 Non → **Passez à la question 38**

36. Est-ce que vos superficies en arbres de Noël seront déclarées en :

C2025 1 acres 2 hectares 3 arpents

37. Déclarez la superficie, la production et les ventes d'arbres de Noël coupés dans votre exploitation.

(Incluez les superficies de peuplements naturels ou plantés, quel qu'en soit le stade de croissance, qui sont émondées ou gérées avec l'utilisation d'engrais ou de pesticides.)

Superficie totale	C2026	<input type="text"/>
Arbres coupés	C2027 n ^{bre}	<input type="text"/>
Dollars	C2028	<input type="text"/> \$

Les producteurs de sapin de Noël qui n'ont pas cultivé des produits de pépinière, passez à la question 45.

N. PÉPINIÈRES

38. En 2011, avez-vous **cultivé ou vendu** des produits de pépinière?

C1017 1 Oui

3 Non → **Passez à la question 56**

39. Est-ce que vos superficies seront déclarées en :

C0199 1 acres 2 hectares 3 arpents

40. Veuillez inclure les terres possédées ou louées dans les questions suivantes.

a. En 2011, quelle était la superficie utilisée pour la culture de plants de pépinière en champ?

Superficie	
C0603	<input type="text"/>

b. En 2011, quelle était la superficie utilisée pour la culture de plants de pépinière en contenant?

C2029	<input type="text"/>
-------	----------------------

c. En 2011, quelle était la superficie totale utilisée pour la culture de plants de pépinière? (somme des codes C0603 et C2029)

C2030	<input type="text"/>
-------	----------------------

41. Est-ce que vous avez utilisé des châssis froids ou des tunnels non chauffés pour votre production?

C2031 1 Oui

3 Non

O. PRODUCTION ET VENTES DE PRODUITS DE PÉPINIÈRES EN CHAMP ET EN CONTENANT

42. Veuillez déclarer la production de plants de pépinière produits en champ et en contenant et vendus en 2011 (excluez les plants achetés pour la revente, les plants en inventaire non vendus, les arbres de Noël et les activités d'aménagement paysager)

Si les plants de pépinières n'ont pas été vendu en 2011, passez à la question 43b.

En champ Ventes	En contenant Ventes
C0541 <input type="text"/> \$	C0456 <input type="text"/> \$

I. Total des ventes de plants de pépinière cultivés en champ et en contenant

PARTIE IV - GAZONNIÈRES (Voir les notes explicatives)

S. SUPERFICIE ET VENTES DE GAZON

56. En 2011, avez-vous **cultivé** du gazon?

C1021 1 Oui

3 Non → **Passez à la page 10**

57. Est-ce que vos superficies seront déclarées en : C1022 1 acres 2 hectares 3 arpents

	Superficie
58. a. Quelle était la superficie totale en gazon cultivé en 2011?	C0631 <input style="width: 100%;" type="text"/>
b. Quelle était la superficie en gazon cultivé pour la vente en 2011?	C0632 <input style="width: 100%;" type="text"/>
59. Quel a été le revenu brut tiré du gazon cultivé pour la vente en 2011?	C0634 <input style="width: 100%;" type="text"/> \$
60. Est-ce que vous avez acheté du gazon destiné à la revente immédiate en 2011?	
C1023 1 <input type="radio"/> Oui	
3 <input type="radio"/> Non → Passez à la question 63	
61. a. Quelles ont été vos dépenses de gazon destiné à la revente immédiate en 2011? (avant les taxes de vente)	C0633 <input style="width: 100%;" type="text"/> \$
b. Quel pourcentage de vos dépenses déclarées à la question précédente représente les achats faits auprès d'autres gazonnières de votre province ?	C0635 <input style="width: 100%;" type="text"/> %
62. Quel a été le revenu brut tiré du gazon acheté pour la revente immédiate en 2011? (avant les taxes de vente)	C0636 <input style="width: 100%;" type="text"/> \$
63. Ventes totales de gazon (somme des codes C0634 + C0636)	C2075 <input style="width: 100%;" type="text"/> \$

T. MAIN-D'ŒUVRE ET DÉPENSES TOTALES D'EXPLOITATION DES GAZONNIÈRES

Veillez inclure les propriétaires et leur famille dans les questions suivantes.

64. Combien de travailleurs saisonniers avez-vous employés dans votre gazonnière (moins de 8 mois) en 2011?	C2058 nombre <input style="width: 100%;" type="text"/>
65. Combien de travailleurs permanents (temps plein et temps partiel) avez-vous employés dans votre gazonnière (8 mois et plus) en 2011?	C2059 nombre <input style="width: 100%;" type="text"/>
66. Nombre total de travailleurs de gazonnière (somme des codes C2058 + C2059)	C2073 nombre <input style="width: 100%;" type="text"/>
67. Quel est le montant total des salaires versés en 2011? (y compris ceux des propriétaires)	C2060 <input style="width: 100%;" type="text"/> \$
68. Quelles ont été vos autres dépenses d'exploitation de votre gazonnière en 2011? (Incluez les engrais, les pesticides, les impôts fonciers, les intérêts, les assurances, les dépenses de réparation, les combustibles, l'électricité et les dépenses d'irrigation. Excluez les dépenses pour l'achat de gazon et les coûts de main-d'œuvre.)	C2061 <input style="width: 100%;" type="text"/> \$
69. Quel a été le total de vos dépenses d'exploitation par votre gazonnière en 2011? (somme des codes C0633, C2060 et C2061)	C2065 <input style="width: 100%;" type="text"/> \$

Ententes de partage de données

Afin d'éviter tout dédoublement d'enquêtes, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de renseignements avec des organismes statistiques provinciaux, qui doivent garder les données confidentielles et les utiliser uniquement à des fins statistiques. Statistique Canada communiquera les données de la présente enquête seulement aux organismes ayant démontré qu'ils avaient besoin de les utiliser.

L'**article 11** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de renseignements avec des organismes statistiques provinciaux qui satisfont à certaines conditions. Ces organismes doivent posséder l'autorisation légale de recueillir les mêmes renseignements, sur une base obligatoire, et les lois en vigueur doivent contenir essentiellement les mêmes dispositions que la *Loi sur la statistique* en ce qui concerne la confidentialité et les sanctions imposées en cas de divulgation de renseignements confidentiels. Comme ces organismes possèdent l'autorisation légale d'obliger les entreprises à fournir les mêmes renseignements, on ne demande pas le consentement des exploitations agricoles et celles-ci ne peuvent s'opposer au partage de leurs données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 11** ont été conclues avec les organismes statistiques provinciaux de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

Les données partagées seront limitées à celles des exploitations agricoles situées dans la province en question.

L'**article 12** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de renseignement avec des organismes gouvernementaux fédéraux ou provinciaux. En vertu de cet article, vous pouvez refuser de partager vos renseignements avec l'un ou l'autre de ces organismes en écrivant une lettre d'opposition au statisticien en chef et en la retournant à l'adresse ci-dessous. Veuillez préciser le nom de l'enquête et les organismes avec lesquels vous ne voulez pas partager vos données

Statistique Canada
Statisticien en chef
Édifice R. H. Coats, 26^e étage, section A
100 promenade Tunney's Pasture
Ottawa, Ontario K1A 0T6

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 12** ont été conclues avec le Department of Natural Resources Forestry and Agrifoods Agency of Newfoundland and Labrador, le ministère de l'agence statistique de l'Île-du-Prince-Édouard, le ministère de l'Agriculture et Aquaculture du Nouveau-Brunswick, le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario, le Manitoba Department of Agriculture, Food and Rural Initiatives, le Saskatchewan Ministry of Agriculture et le British Columbia Ministry of Agriculture and Lands.

Dans le cas des ententes conclues avec des organismes gouvernementaux provinciaux, les données partagées seront limitées à celles des exploitations agricoles situées dans la province en question located within the jurisdiction of the respective province.

COMMENTAIRES

C0129

C0130

C0131

POUR INFORMATION SEULEMENT

NOTES EXPLICATIVES DE L'ENQUÊTE ANNUELLE SUR LES SERRES, LES PÉPINIÈRES ET LES GAZONNIÈRES DE 2011

Le questionnaire ci-inclus vise à recueillir de l'information sur les industries des SERRES, des PÉPINIÈRES, des GAZONNIÈRES et des ARBRES DE NOËL au Canada. Les présentes notes explicatives répondent aux questions que vous pourriez avoir lorsque vous répondrez à cette enquête. Si votre exploitation effectue des activités « de service » connexes, comme les contrats d'aménagement paysager ou la pose de gazon, veuillez ne pas faire état dans le questionnaire ci-joint des chiffres ayant trait à la portion non agricole de votre exploitation.

PARTIE II : SERRES

Section C — Superficie et nombre de mois en exploitation

Nota :

Les superficies et les plants (incluant les **plants à repiquer**) protégés par des châssis froids et les tunnels **NE DEVRAIENT PAS** être inclus dans la partie « serres » du questionnaire. Ces constructions ne sont pas considérées comme faisant partie de la superficie d'une serre. Un châssis froid n'est pas une serre.

Question C4 :

Ne déclarer que la superficie sous verre.

Exclure :

La superficie entourant la ou les serre(s), c.-à-d. la pépinière, le centre de jardinage, le champ de blé, etc.

Question C5 :

Déclarer les superficies en films plastiques. Le film plastique le plus utilisé est en polyéthylène.

Question C6 :

Inclure tous les autres types d'enclos de protection utilisés pour la culture des plantes, c.-à-d. l'isolant rigide, les puits de mine, les granges, les abris. Déclarer les superficies en films plastiques à la question C5.

Question C8 :

Exclure les mois pendant lesquels l'exploitant ne cultivait pas activement des plantes, c.-à-d. la période de fumigation.

Section D — Superficie, production et valeur des légumes et fruits de serre – 2011

Question D10 :

Déclarer les produits comestibles, prêts à consommer.

Exclure :

Les plants à repiquer, le tabac, le ginseng, les asperges et les champignons.

Récoltes multiples :

Si plusieurs récoltes du **même type** de légume/fruit de serre ont été produites dans le **même** espace de serre, ne déclarer la superficie qu'une seule fois, mais déclarer toute la valeur (c.-à-d. que, si 1 000 pi² ont d'abord servi à la production de tomates évaluée à 1 000 \$, puis que la même superficie a été utilisée pour une deuxième récolte d'une valeur de 1 500 \$, il faut déclarer 1 000 pi² et 2 500 \$).

Si **au moins deux types de** légumes de serre ont été cultivés dans le **même** espace de serre, utilisez ce qui suit ((c.-à-d. que, si 2 000 pi² ont d'abord servi à la production de tomates, qui ont été remplacées par des concombres à la mi-été [dans le même espace de 2 000 pi²], il faut faire état d'une superficie totale de 4 000 pi² [2 000 pi² pour les tomates et 2 000 pi² pour les concombres]).

Section F — Plantes en pot d'intérieur et d'extérieur, produits finis

Question F14y :

Veuillez déclarer le nombre de plantes en pot **cultivées dans votre serre et vendues**.

Ne déclarer que la production canadienne de plantes en pot ornementales finies.

Pour les besoins de cette enquête, les termes « **plantes suspendues** » renvoient à tous les genres de pots suspendus (plastique, mousse de tourbe, osier, céramique, etc.).

Exclure :

La marchandise revendue (les plantes qui ont été achetées et revendues immédiatement sans beaucoup de soin ni d'entretien), les produits de pépinière (les chrysanthèmes d'automne en pot cultivés dans une pépinière et vendus par celle-ci ou les arbustes en pot, comme les azalées ou la bruyère), les lys cultivés en plein champ et les arbres de Noël vendus en pot.

Section G – Boutures et arbres de semis

Question G16 :

Déclarer votre matériel de multiplication, c.-à-d. les boutures cultivées en serre (enracinées ou végétatives), les arbres de semis (exclure les produits de pépinière cultivés sous les châssis froids et les tunnels non chauffés) et toutes les autres boutures que vous avez **cultivées et vendues** (exclure les boutures revendues).

Exclure :

Les plants à repiquer, qu'il s'agisse de légumes ou de plantes ornementales (**qui doivent être déclarés à la section H**).

Section H – Plantes ornementales et potagères à repiquer (transplants)

Questions H17a, H17b, H17c, H17d :

Déclarer le nombre total de plants à repiquer vendus en plateaux multicellules, en caissettes ou en plateaux de culture prêts pour que l'acheteur les transplante au jardin, au champ, dans des contenants, des paniers ou des pots, ou des alvéoles plus grandes (exclure la marchandise revendue).

Section I – Fleurs coupées

Exclure :

Les fleurs coupées séchées et revendues ainsi que les fleurs cultivées en plein champ et coupées.

Section J – Ventes de fleurs et de plantes de serre (avant les taxes de vente)

Question J20a :

Réfère à toutes les ventes de plantes et fleurs cultivées dans la serre. La valeur rapportée doit être égale à la somme des valeurs rapportées à titre de ventes de plantes en pot, de ventes de boutures et d'arbres à semis de plantes à repiquer et de fleurs coupées.

Question J20b :

Réfère aux ventes de plantes et fleurs achetées pour la revente immédiate. Ces plantes et fleurs sont généralement vendues assez rapidement et nécessitent peu d'entretien avant la revente. Certaines exploitations achètent des plantes pour la revente immédiate afin d'attirer des clients en offrant une plus grande diversité de produits. Les achats de matériel végétal pour la revente immédiate sont déclarés plus loin dans la section K (Question 24).

Exclure :

Le matériel non végétal, comme les produits d'un centre de jardinage (c.-à-d. l'engrais, la mousse de tourbe, la vermiculite, la terre, les semences, etc.).

Section K – Achats de matériel végétal (avant les taxes de vente)

*** Si vous exploitez à la fois une serre et une pépinière et que vous ne pouvez pas fournir séparément vos dépenses de produits horticoles et de main-d'œuvre de votre serre et de votre pépinière, vous pourrez déclarer vos valeurs combinées pendant l'entrevue.**

Question K22a :

Déclarer les achats destinés à la **culture sur place** partir un plant/semis dans la serre, c.-à-d. s'en occuper et l'entretenir en le semant, en le transplantant, en le fertilisant, etc. jusqu'à ce qu'il devienne un produit vendable).

Exclure :

Les fleurs, les plantes, les boutures, les semis, les graines et les bulbes achetés pour la **revente** voir la question **K24** pour la définition).

Question K22b :

Il ne faut déclarer à cette question que le **pourcentage des dépenses** effectuées pour le matériel végétal ayant servi pour la **production** qui a été acheté auprès d'autres serres, pépinières, grossistes ou d'autres vendeurs **dans votre province**.

Question K24 :

Déclarer les achats destinés à la **revente immédiate** (acheter et conserver une plante pendant une courte période de temps sans beaucoup d'entretien, puis la revendre).

Section L – Main-d'œuvre**Questions L26 & L27 :**

Il ne faut inscrire ici que les employés qui s'occupent de la culture, de l'entretien et de la récolte des plantes, des légumes et des fruits de serre.

Inclure :

Le travail du propriétaire et l'aide qu'il reçoit des membres de sa famille.

Exclure :

Toute la main-d'œuvre affectée à la vente au détail, au travail de bureau et aux travaux donnés à contrat (c.-à-d. les camionneurs, les paysagistes).

Question L29 :

Si vous exploitez à la fois une serre et une pépinière, veuillez ne fournir dans cette section que la main-d'œuvre, les salaires et les avantages ayant trait à la serre.

Inclure :

Les avantages sociaux versés, comme l'assurance médicale, les indemnités pour accidents du travail, l'assurance-emploi et les régimes de retraite.

Exclure :

Les avantages sociaux et les salaires versés aux employés affectés à la vente au détail, au travail de bureau et aux travaux donnés à contrat (c.-à-d. les camionneurs, les paysagistes).

Section M – Autres dépenses de serre**Question M32 :**

Comprend les dépenses effectuées pour l'engrais, les pesticides et les supports de croissance, comme la terre, la mousse de tourbe, la vermiculite, la perlite, le sable, la mousse de polystyrène, la sciure de bois, la pollinisation et l'irrigation.

Question M34 :

Déclarer les frais totaux d'exploitation ici (somme des codes C0125, C0122, C0121, C2024, C0114 et C0112).

Exclure :

Le prix du terrain, des bâtiments, de l'équipement ou de la machinerie.

PART III: NURSERY OPERATIONS

Veuillez exclure de cette portion du questionnaire les chiffres relatifs aux serres (s'il y a lieu) que comporte votre exploitation (voir les notes de la PARTIE II : SERRES).

Question 37 :

À titre d'arbres de Noël, déclarer les superficies de peuplements naturels ou plantés, quel qu'en soit le stade de croissance, qui sont émondées ou gérées avec l'utilisation d'engrais ou de pesticides.

Section N – Superficie en pépinière

Question N40 :

Il ne faut inclure dans les terres que celles qui ont servi en 2011 à la culture ou à l'entretien de produits de pépinière. Déclarer la superficie en contenant de la pépinière (toutes les plantes provenant de votre pépinière vendues en contenant) au code **C2029** et la superficie en champ au code **C0603**.

Question N41 :

Les superficies et les plants (incluant les **plants à repiquer**) protégés par des châssis froids et les tunnels sont déclarés dans la partie des pépinières du questionnaire. Ces constructions ne sont pas considérées comme faisant partie de la superficie d'une serre.

Section O – Production et ventes des produits de pépinière en champ et en contenant en 2011

Question O42 :

Produits de pépinière EN CHAMP

Déclarer les arbres, arbustes, vignes, herbacées vivaces, arbres à petits fruits et les autres produits de pépinière cultivés **en plein champ** PRODUITS ET VENDUS.

Inclure :

Les plants livrés en mottes enrobées de jute, les plants à racines nues et tous les autres plantes empotées au champ avant d'être vendues.

Exclure :

Les produits de pépinière revendus, les arbres de Noël (dont le système racinaire n'est pas intact), les produits de serre, les produits non vendus et la valeur reçue pour les services d'aménagement paysager.

Produits de pépinière EN CONTENANT

Déclarer les arbres, arbustes, vignes, herbacées vivaces, arbres à petits fruits et les autres produits de pépinière cultivés **en contenant** PRODUITS ET VENDUS.

Inclure :

Tous les types de contenants de moins de 1 gallon, 2 gallons et de plus de 2 gallons.

Exclure :

Les produits de pépinière revendus, les arbres de Noël (dont le système racinaire n'est pas intact), les produits de serre, les produits non vendus et la valeur reçue pour les services d'aménagement paysager.

Section P – Ventes de plants de pépinière (avant les taxes de vente) en 2011

Question P43a :

Culture sur place — Partir un plant/semis dans votre pépinière, c.-à-d. vous en occuper et l'entretenir en le semant, en le transplantant, en le fertilisant, jusqu'à ce qu'il devienne un produit vendable. (codes **C0541** + **C0456** = **C0217**).

Question P43b :

Revente — Processus consistant à acheter des arbres, des arbustes, des plants, des graines, des semis, une bouture, etc. et à les revendre peu de temps après sans beaucoup s'en occuper ni les entretenir.

Question P43c :

Déclarer les VENTES TOTALES de produits de pépinière en 2011 (codes **C0217** + **C0218** = **C0219**).

Section Q – Achats dans les pépinières (matériel végétal seulement)

Question Q46 :

Inscrire la valeur monétaire des produits achetés expressément pour la **culture sur place**.

Question Q48 :

Inscrire la valeur monétaire des produits achetés pour les **revendre immédiatement** et non pour les cultiver.

Sections R et T – Main-d'œuvre (gazonnières et pépinières)

Questions R50, R51, T64 et T65 :

Employés permanents et saisonniers

Inclure :

Le nombre de travailleurs de votre exploitation qui s'occupent de la culture, de l'entretien et de la récolte des produits de pépinière ou du gazon.

Exclure :

La main-d'œuvre affectée aux services au détail (commis vendeurs dans les centres de jardinage, main-d'œuvre pour les travaux à contrat, la pose de gazon, l'aménagement paysager ou l'installation d'arbustes au domicile des clients).

Question R53 et T67 :

Total des salaires versés

Inclure:

Les avantages sociaux, comme l'assurance médicale, les indemnités pour accident du travail, l'assurance-emploi et les régimes de retraite (ainsi que le salaire des propriétaires, des gestionnaires et des membres de la famille).

Exclure : Les salaires pour le commerce de détail et les travaux donnés à contrat qui ne sont pas liés à la pépinière ou à la gazonnière.

PART IV: SOD OPERATIONS

Section S – Gazon

Question S59 :

Déclarer la valeur totale des ventes de gazon **cultivé pour la vente**.

Question S61a:

Déclarer les achats de gazon destiné à être **revendu immédiatement** et non cultivé par votre entreprise.

